



Que sont les Activités Librement Encadrées (ALE) ?

Les ALE sont des modalités d'organisation des espaces éducatifs inclusifs, principalement à destination des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), mais aussi adaptables à un contexte scolaire et péri-scolaire. Elles proposent des espaces éducatifs qui répondent aux différents besoins des enfants sur leurs temps de loisirs. Pour en savoir plus sur ces modalités, rendez-vous sur notre site internet !

Présentation de la formation

Lors de cette formation, nous reprendrons ensemble les intérêts et modes de construction des ALE. A partir de vos valeurs et des centres d'intérêts de vos équipes, nous construirons ensemble votre modèle d'Activités Librement Encadrées. Nous verrons enfin quelles sont vos pistes d'exploration et d'amélioration.

Objectifs

Les objectifs désignent les aptitudes et compétences acquises grâce à la formation :

- Comprendre ce que sont les Activités Librement Encadrées
- Etre en mesure de définir l'inclusion pédagogique
- Etre en mesure de prendre sa place dans la mise en œuvre des ALE
- Etre en mesure d'accompagner un groupe d'enfants lors des ALE
- Disposer d'un outil d'évaluation de la mise en pratique des ALE

Profil des bénéficiaires

- animateurs et animatrices d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- animateurs et animatrices d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)
- Professionnels de l'enfance
- Professionnels de l'éducation

Pré-requis : Etre en poste ou envisager une prise de poste dans un ALSH, un ACM, un Espace Jeunes ou toute autre structure d'accueil de groupes d'enfants mineurs. Formation réservée à des équipes.

Conditions d'accès et de réalisation

Formation synchrone et présentielle uniquement.

Durée : Deux jours, 21h répartis de la façon suivante :

- 7h de formation en salle
- 7h d'expérimentation à la mise en œuvre
- 7h de formation en salle

Capacité d'accueil : Groupe de 8 à 15 bénéficiaires

Délai d'accès : Un mois

Accessibilité : Notre intention est de prendre en compte les besoins spécifiques des stagiaires en Situation de Handicap. Si vous souhaitez assister à l'une de nos formations et que vous avez besoin d'aménagement, merci de prendre contact avec nous. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à vos questions ou vous orienter au mieux.

Pour les structures : La structure cliente s'engage à fournir une salle de formation à bonne température, adaptée aux besoins spécifiques éventuels des stagiaires et comprenant un espace intérieur ou extérieur minimum de 10x10m sans obstacle pour l'animation des jeux. Un espace éducatif adapté au nombre et aux besoins spécifiques des enfants, comprenant l'accès à un espace extérieur sécurisé, pour la mise en œuvre des ALE. Cet espace sera de préférence celui qui sera ensuite utilisé pour les ALE. La structure cliente s'engage à fournir quinze chaises et quatre tables. Les murs doivent permettre l'affichage de contenus.

Instaurer des Activités Librement Encadrées en ACM
(Trois jours)



Contenu de la formation

Jour 1 (7h) :

- Eléments de définition : coopération, inclusion, ALE
- Qu'est-ce que les ALE ?
- La mise en œuvre des ALE dans votre structure : organisation des espaces, activités choisies, répartition des rôles
- Points de vigilance et sécurité

Jour 2 (7h) :

- Installation des activités et accueil des enfants
- Echanges individuels avec la formatrice
- Rangement

Jour 3 (7h) :

- Rétrospective : ce que nous souhaitons conserver / modifier pour les ALE dans notre structure
- Outil d'évaluation de l'action
- Bonification de l'action
- Clôture et évaluation

Tarifs

- Associations, entreprises : 4112,46 €

Les tarifs sont donnés hors frais de déplacements et d'hébergements éventuels.

Votre formatrice

La formation est assurée par Amélie VERAN.

Retrouvez le profil de votre formatrice sur caracoletco.com. La formatrice assure également les fonctions de référente pédagogique, référente administrative et référente handicap.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Analyse des besoins
- Procédure de positionnement : Evaluation des pré-requis et des pré-acquis (questionnaire)
- Feuilles de présences
- Mises en situation
- Questionnement en cours de formation sur les ressentis et les acquis (cercles de parole)
- Evaluation de fin de formation : acquis et évaluation de la formation par les stagiaires

Ressources techniques et pédagogiques

- Accueil des bénéficiaires dans une salle préparée pour la formation
- Exposés théoriques
- Mises en situation pratiques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition de supports par voie dématérialisée suite à la formation
- Livret de l'animateur
- Alternance des dynamiques de groupe
- Alternance pédagogique

Aspects périphériques

Déplacements et hébergement restent à la charge des bénéficiaires. Repas tirés du sac pris en commun. Pour toute question (pédagogique, technique, commerciale ou sociale), voir avec la formatrice.

Qualité et satisfaction

Depuis 2017, 217h de formation dispensées à 187 bénéficiaires, 91,2% de satisfaction, 86% d'atteinte d'objectifs.